



## SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION DU ZOO DE MAUBEUGE

---

### COMITÉ SYNDICAL DU 24 MARS 2025

Date de la convocation : 17 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 16h00

Les membres du comité syndical se sont réunis sur la convocation de Monsieur le Maire de Maubeuge, Arnaud DECAGNY, après qu'autorisation lui ait été accordée par douze des délégués, et sous sa présidence,

Nombre de délégués en exercice : 18 (dix-huit)

#### **PRÉSENTS :**

Véronique TEINTENIER – Éric DONNAY – Antoine SILLANI – Sandra DELANNOY – Benjamin SAINT HUILE – Nicolas LEBLANC – Marie-Paule ROUSSELLE – Carole DEVOS – Sébastien SEGUIN – Bernard BAUDOUX – Michèle GRAS – Bernadette MORIAME – Dominique DELCROIX – Myriam BERTAUX – Annick LEBRUN – Jeannine PAQUE – Arnaud DECAGNY – André PIEGAY

#### **EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :**

Marie-Paule ROUSSELLE pouvoir à Carole DEVOS  
André PIEGAY pouvoir à Arnaud DECAGNY

#### **EXCUSÉ(E)S :**

Antoine SILLANI – Sandra DELANNOY – Benjamin SAINT HUILE – Nicolas LEBLANC

**08**

### **Budget – Vote du budget**

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5721-1 à L.5722-11 relatifs à la création et l'organisation d'un syndicat mixte ouvert, et R.5721-1 et suivants relatifs à l'organisation et fonctionnement d'un syndicat mixte ouvert,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 mai 2024 portant création du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge ;

Vu la délibération n° 7 du comité syndical du 24 mars 2025 autorisant la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée ;

Vu l'article 256 B du Code général des impôts selon lequel « *les personnes morales de droit public ne sont pas assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée pour l'activité de leurs services administratifs, sociaux, éducatifs, culturels et sportifs lorsque leur non-assujettissement n'entraîne pas de distorsions dans les conditions de la concurrence.* »

Vu l'article 6.2 des Statuts du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Zoo de Maubeuge aux termes duquel le comité syndical vote le budget ;

Vu la note de présentation du budget communiquée aux délégués, ci-annexé, et dont il est fait lecture ;

Considérant qu'il y a lieu, de façon dérogatoire, de procéder au vote du premier budget sans Débat d'Orientation Préalable,

Considérant que pour le bon fonctionnement du Syndicat Mixte, il est nécessaire de mettre en place le budget primitif du syndicat,

Vu la proposition de budget présentée en annexe,

Considérant que le non-assujettissement à la TVA de l'activité du Syndicat Mixte n'entraîne pas de distorsion dans les conditions de la concurrence,

**Après en avoir délibéré,**

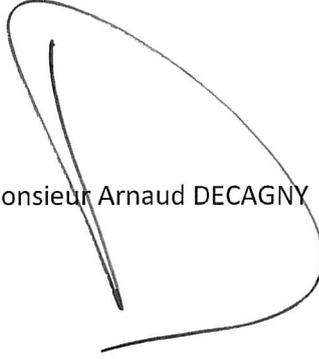
**Le comité syndical,**

**A l'unanimité**

- 1) **ADOpte** le budget primitif, ci-annexé
- 2) **DECIDE** le non-assujettissement à la TVA du budget du Syndicat Mixte

Le Président

Monsieur Arnaud DECAGNY



Transmis en préfecture le : **28 MARS 2025**  
Affiché le :



ANNEXE

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP 2025</b>
11	Charges à caractère général	621 496,91 €
12	Charges de personnel	
14	Atténuations de produits	
65	Autres charges de gestion courante	1 641 552,93 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 263 049,84 €</b>
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges spécifiques	0,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 263 049,84 €</b>
23	Virement à la section d'investissement	21 950,16 €
42	Opérations d'ordre - transfert entre sections	
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>21 950,16 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 285 000,00 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP2025
13	Atténuation de charges	- €
70	Produits des services	1 385 000,00 €
73 et 731	Impôts, taxes et fiscalité locale	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	900 000,00 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 285 000,00 €</b>
76	Produits financiers	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 285 000,00 €</b>
42	Opérations d'ordre - transfert entre sections	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00 €</b>
2	Reprise de résultat	0,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 285 000,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2025
20	Immobilisations incorporelles	9 600,00 €
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	1 109 800,00 €
23	Immobilisations en cours	
AP	Opérations d'équipement	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 119 400,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00 €</b>
45	Opérations pour comptes de tiers	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 119 400,00 €</b>
40	Opérations d'ordre - transfert entre sections	
41	Opérations patrimoniales	0,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>
1	Reprise de résultat	
<b>Total dépenses investissement</b>		<b>1 119 400,00 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP 2025</b>
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 097 449,84 €
20	Immobilisations incorporelles	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 097 449,84 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	
1068	Affectation du résultat	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00 €</b>
45	Opérations pour comptes de tiers	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 097 449,84 €</b>
21	Virement de la section de fonctionnement	21 950,16 €
40	Opérations d'ordre - transfert entre sections	
41	Opérations patrimoniales	
<b>Total des recettes d'ordres</b>		<b>21 950,16 €</b>
1	Reprise de résultat	
<b>Total des recettes investissement</b>		<b>1 119 400,00 €</b>

